

comple avec les libéraux. Lorsque M. Jetté a commencé l'organisation de ce nouveau parti, il n'a pas caché son intention d'agir indépendamment de M. Dorion et son entourage ordinaire. Le *Pays* venait de disparaître, le *National* prit sa place, et le choix de M. Chs. Laberge pour rédacteur-en-chef devait, dans la pensée de ses fondateurs, être une garantie de modération et d'orthodoxie. Dans un des premiers numéros, celui-ci condamna ou regretta les "exagérations" auxquelles le parti libéral s'était laissé entraîner. Plus tard, M. Dorion est reparu à la tête de la fraction bas-canadienne de l'opposition; mais nous devons croire qu'il a fait des concessions à l'opinion modérée pour compenser celles qu'on lui faisait quant aux hommes. Il a pu faire abnégation de quelques idées comme les chefs nationaux ont fait abnégation de leur personnalité. Mais si les nationaux ont pu contracter cette alliance, s'ils ont accepté pour *leaders* des hommes dont ils regrettaient le passé, à plus forte raison pourraient-ils s'allier aux conservateurs dont le passé, ne refusons pas de le reconnaître, ne renferme rien qui, au point de vue de nos traditions nationales et religieuses, doive être désavoué. Les nationaux prétendent au titre de conservateurs, et bon nombre d'entre eux se sont séparés du parti qui porte ce nom plutôt par antipathie contre certains hommes que par suite de divergences sur les principes. Ces hommes étant disparus de la scène, les conservateurs restent leurs alliés naturels. Soyons francs: si les nationaux sont opposés d'une manière absolue à l'annexion, s'ils veulent la confédération pour aujourd'hui et l'indépendance pour plus tard, il n'y a pas un seul principe essentiel qui les sépare des conservateurs; des rancunes, des inimitiés personnelles les éloignent d'eux en ce moment, mais de principes point. Au reste, il ne faut pas oublier que le parti national est allié à M. Cauchon; après avoir accepté le plus violent et le plus compromis des conservateurs, ils peuvent bien, en n'écoulant que leur patriotisme, se coaliser avec tous les autres.

Enfin, pour ce qui est des conservateurs eux-mêmes, ils ne peuvent avoir d'objections invincibles à une fusion. Ils doivent admettre que le régime fédératif, en créant un équilibre nouveau des intérêts de race et de religion, a modifié le champ d'action, la juridiction des anciens partis, et par là même le sens des noms qu'ils se donnent, et que, les circonstances ayant changé avec la constitution, les mots *conservateur* et *libéral*, dans le langage politique de la chambre des Communes, ne peuvent plus avoir la même signification que dans la législature du Canada-Uni avant 1867. On peut dire aussi qu'ils n'ont plus une acception complètement opposée, les conservateurs ayant accompli plus d'une réforme réclamée par les libéraux, et ceux-ci ayant de leur côté en certaines occasions voté dans le sens conservateur, comme nous l'avons constaté plus haut. Si, de part et d'autre, l'on recherchait sincèrement une entente, l'on ne tarderait pas à s'apercevoir qu'il n'y a pas d'abîmes infranchissables entre les deux camps. La distance est encore moindre entre les conservateurs et les nationaux, car ces derniers n'ont jusqu'à ce jour professé aucun principe de radicalisme, ni même de libéralisme, dans l'acception ancienne et défavorable du mot.

Au fait, il serait curieux de savoir précisément en quoi nous différons les uns des autres, sur le terrain de la politique fédérale. Nous continuons à nous appeler respectivement des noms que nous portions il y a dix ans sous un régime qui n'est plus; mais en quoi, je ne dis pas méritons-nous ces noms-là, mais quelle occasion même avons-nous de les mériter? Voterons-nous pour le divorce? Personne ne l'a jamais fait dans le passé. Voterons-nous pour les écoles mixtes? Depuis longtemps personne n'y songe. Voilà pourtant les deux principales questions politico-religieuses qui peuvent surgir à Ottawa, et l'on peut affirmer sans crainte qu'elles nous trouveraient unanimes, c'est-à-dire tous conservateurs et catholiques. Pourquoi donc nous diviser par de vains mots qui ont perdu leur sens primitif?

Non, le passé est mort par le fait d'un changement de constitution, ne le perpétuons pas pour la vaine satisfaction d'abattre nos adversaires. Assez des vieilles disputes, comprenons le présent, songeons un peu à l'avenir. Le conservateur maintenant est celui qui tient avant tout à l'intégrité de la Confédération canadienne et, comme moyen nécessaire, au chemin de fer du Pacifique, et qui, fidèle à nos traditions nationales et religieuses, est décidé à ne jamais faillir à défendre les droits particuliers de notre province. Le radical est celui qui demande ouvertement l'annexion aux Etats-Unis ou la désire secrètement, et cherche à parvenir à son but en faisant manquer l'entreprise du Pacifique. Telle devrait être la démarcation des partis politiques dans notre province et dans le sein de la législature fédérale. *Radical* et *conservateur-national* sont les deux seuls noms que justifie l'état de choses actuel. Sur ce terrain, peu favorable aux aspirations étroites, mais digne des bons patriotes, un compromis

devrait être possible entre tous ceux qui ont foi en la vitalité du peuple canadien et qui se sentent assez de patriotisme au cœur pour faire quelques sacrifices d'amour-propre dans l'intérêt de la patrie commune. Que tous les hommes éclairés qui ont conscience des dangers actuels et que les derniers événements de la Colombie ne laissent pas indifférents, commencent à se regarder sans haine, et leur union sera bientôt un fait accompli.

Si cette union est possible, est-elle également désirable dans les circonstances actuelles?

O. D.

CHRONIQUE.

La rumeur répandue par quelques journaux que le gouvernement britannique devait envoyer sous peu trois régiments au Canada est confirmée par un entrefilet du *Standard* de Londres.

Les journaux d'Ottawa annoncent que la société allemande de cette ville se propose de publier prochainement une feuille hebdomadaire.

Une dépêche privée de Fort Garry nous apprend que les Hons. MM. Royal et Howard sont partis samedi de Manitoba, en députation officielle auprès du gouvernement fédéral.

Le procureur-général Clarke devait les suivre dix jours plus tard, après la fin de l'élection actuelle.

Le *Times* d'Ottawa dit qu'une enquête a eu lieu récemment au département de la Marine et des Pêcheries, relativement à la manière dont le traité de Washington doit être interprété pour ce qui regarde la Colombie Anglaise. M. Dorion, ministre de la Justice, a donné son opinion légale, que les produits des pêcheries de la Colombie doivent être admis aux Etats-Unis exempts de tous droits, d'après le traité de Washington.

M. Costigan, député de Victoria, Nouveau-Brunswick, et le champion des écoles séparées, a publié une lettre dans la *Gazette* de Montréal pour rectifier l'erreur des journaux qui le représentent comme partisan du gouvernement. Il se déclare opposé à ce gouvernement et dit qu'il soumettra encore la question des écoles à la Chambre.

On dit que M. Anglin sera le candidat du gouvernement à la place d'Orateur de la Chambre des Communes. On avait aussi parlé de M. Holton.

Une dépêche d'Ottawa dit que le ministre de la Justice a été informé que le juge McKeagney a refusé de décider la question de juridiction dans l'affaire Lépine, jusqu'au moment où il sera nommé un juge-en-chef.

La Nouvelle-Ecosse ne fait jamais rien à demi. Dès le premier parlement de la Puissance, en 1867, elle n'envoyait qu'un député pour appuyer le gouvernement, le Dr. Tupper. Les autres y étaient complètement hostiles. Quelques mois après, ils appuyaient tous le gouvernement. Maintenant, elle envoie un seul homme d'opposition, le Dr. Tupper, tous les autres sont des amis de l'administration. Y aura-t-il une conversion soudaine comme en 1867?

Une dépêche de Fort Garry nous annonce que M. Donald A. Smith a été élu député à la Chambre fédérale pour le comté de Selkirk par plus de cent voix de majorité.

M. Angers est élu dans le comté de Montmorency pour la Chambre de Québec.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Nous avons raison de croire que la Cour du Banc de la Reine sera réorganisée pour le terme de mars. Plus d'un juge de la Cour Supérieure sera appelé à en faire partie.

M. Blake s'est retiré du cabinet fédéral, croyant sans doute que son parti n'a plus besoin de son nom dans les circonstances actuelles.

M. Charles Lormier, Français nouvellement arrivé à Montréal, et appartenant à une famille très bien posée d'Amiens, a tenté de se suicider samedi dernier à l'hôtel du Canada, en se tirant un coup de pistolet dans la poitrine. De prompts secours lui ont été donnés, mais sa vie est encore en danger.

AVIS.

M. Edouard Dorion a laissé sa charge de collecteur de *L'Opinion Publique*. Il est remplacé par M. Frs.-Xavier Thériault, qui est autorisé à percevoir les fonds et prendre des annonces. M. Thériault est chargé aussi de la distribution de nos journaux aux abonnés de la ville.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs est le meilleur liniment. Faites usage du Liquide Rhumatique de Jacobs.

UNE HEUREUSE IDÉE.

Chicago, 29 Janvier 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Sous ce titre, nous voyons dans *L'Opinion Publique* du 15 janvier un entrefilet dans lequel il est question d'un projet qui doit sourire à tous les Canadiens-Français répandus sur le sol américain, celui d'inviter tous les fils de la Nouvelle France à célébrer leur fête nationale, le 24 juin prochain, dans la métropole du Canada, Montréal.

Nous voyons avec un plaisir indéfectible que nos compatriotes se souviennent que sur la terre étrangère ils ont des parents, des amis.

L'idée d'inviter les frères absents à venir sous le ciel béni de la patrie redire les combats et les gloires des ancêtres, ne peut donc être acceptée par eux que comme une très heureuse idée, et celui qui, le premier, a eu cette pensée est un ami sincère de son pays. Oui, les Canadiens des Etats-Unis saisisront avec empressement et bonheur l'occasion d'aller dire en face de leur pays que s'ils résident sur une terre étrangère, leurs affections n'y sont pas. Des circonstances plus ou moins malheureuses les ont attirés à l'étranger, mais ils ne sont partis qu'à regret, les larmes aux yeux.

Nous acceptons avec bonheur l'idée de nous réunir dans la grande métropole du Canada pour célébrer la fête nationale; nous irons avec transports serrer la main à nos frères de là-bas, et nous trouverons dans nos cœurs des accents qui convaincront nos compatriotes que nous n'avons point oublié la patrie. Donnez-nous l'occasion de nous rencontrer dans l'ancienne bourgade d'Hochelega, sur les bords de notre St. Laurent, et nous saurons vous prouver que ni la distance ni l'absence ne sauraient briser les liens qui nous attachent à notre pays, que nous conservons au fond de nos cœurs l'image vénérée de la patrie et que nous n'avons point adopté de "Dieux étrangers."

Nous ne sommes pas autorisés directement à parler pour la société St. Jean Baptiste de Chicago, mais nous croyons exprimer l'opinion de la presque totalité des membres de cette société, qui concourent pleinement dans l'heureuse idée et qui verraient avec un grand bonheur se réaliser le projet de réunir tous les Canadiens-Français à Montréal, pour resserrer davantage les liens qui doivent unir tous les membres de la grande famille canadienne. Nous avons cru devoir venir de l'avant parce que, étant membres de la plus nombreuse société St. Jean Baptiste des Etats-Unis, le droit nous incombe de donner l'exemple.

Nous invitons donc le comité formé pour cet objet dans l'Est, de se mettre en communication avec notre société, qui fera tous ses efforts pour assurer le succès de ce projet. Nous sollicitons et nous pressons nos frères du Canada de ne négliger aucun moyen pour donner à notre fête nationale ce caractère de grandeur qui convient à un peuple confiant dans l'avenir.

Plusieurs membres de la Société St. J.-Baptiste de Chicago.

L'AMNISTIE.

MÉMOIRE sur les causes des troubles du Nord-Ouest et sur les négociations qui ont amené leur règlement amiable, par M. LOUIS RIEL, président de l'ex-gouvernement provisoire.

Les territoires du Nord-Ouest ont été transférés au Canada seulement le 15 juillet 1870. Mais le Canada fit commencer, en 1868-69, des travaux publics en son nom dans la terre de Rupert et le Nord-Ouest, sans l'autorisation du gouvernement de la Baie d'Hudson.

L'arrivée des agents canadiens, dans ce pays, fut signalée par le mépris qu'ils affectèrent pour l'autorité de la Compagnie elle-même et pour les anciens colons. Ils cherchèrent à s'emparer des plus belles propriétés des Métis; surtout à la pointe de Chênes, paroisse établie à 30 milles environ à l'est du Fort Garry. Ils prétendirent avoir acheté ces propriétés des Sauvages. Et pour se fortifier dans ce commencement de lutte contre nous, ils tentèrent une alliance avec les Indiens, et leur vendirent, afin de se les attacher, des liqueurs enivrantes contrairement à la loi.

D'ailleurs, le surintendant des travaux canadiens à la Pointe de Chênes, M. Snow, ainsi que ses subalternes se conduisirent fort mal: ils faillirent en certaines circonstances s'entretuer. L'un des employés, Th. Scott, qui fut plus tard exécuté, porta un pistolet à la figure de son maître, et s'en étant saisi avec une bande d'hommes effrénés comme lui, il le traîna à la Rivière pour l'y faire périr.

Des Métis sauvèrent le surintendant des mains de ses employés qui étaient en grand nombre d'Ontario. On conçoit qu'en agissant ainsi ces étrangers donnèrent aux habitants du pays une idée qui ne leur fut pas favorable.

Les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson furent obligées de sévir contre leurs désordres. Et elles protestèrent contre le gouvernement canadien, moins à cause de la mauvaise conduite de ses employés que pour avoir entrepris, en dehors de leur sanction, des travaux publics sur leur territoire. Après que M. Snow eut commencé les travaux du chemin Dawson entre le Lac des Bois et la Pointe de Chênes, en '68, au nom du Canada, un autre intrus s'était mis, de la même part, à arpenter dans l'été de 1869, autour du Fort Garry, les terres publiques et privées, d'après un système nouveau d'arpentage, dérangeant sans explications aucunes, l'ordre des choses établies, et troublant sans scrupule les anciens colons dans la possession paisible et légale de leurs terres.

Les protestations du gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson furent bientôt suivies de celles des colons qui s'opposèrent résolument à ce que des hommes aussi suspects ouvrirent des chemins publics et pratiquassent des arpentages sur leurs propres terres au nom d'un gouvernement étranger avec si peu de garanties.

En même temps, M. McDougall se présenta sur les frontières à Pembina. Tout le monde le disait envoyé par le Canada pour nous gouverner. En réalité il emmenait avec lui un Conseil tout composé d'hommes que nous ne connaissions pas. Mais comme principal titre à notre respect, un lot considérable de carabines les suivait tout de près.

Les Métis alarmés se formèrent en comité national, et s'avancèrent au-devant de M. McDougall, lui envoyant des courriers exprès pour lui dire de ne pas entrer ainsi dans leur pays. M. McDougall fit une réponse insultante et pleine de dédain. Beaucoup d'aventuriers qui s'étaient attachés à la remorque de M. M. Snow et du colonel Dennis, alors prétendu arpenteur général, et qui s'étaient tous compromis avec eux, soit à la Pointe de Chênes, en ouvrant un chemin canadien, soit dans le reste